



## Communiqué de presse, 20 décembre 2007

2009 déclarée Année Mondiale de  
l'Astronomie par :

ONU

UNESCO

Union Astronomique  
Internationale

### L'Organisation des Nations Unies déclare 2009, Année Mondiale de l'Astronomie (voir résolution, page 2)

**Les Nations Unies viennent de proclamer que 2009 sera l'Année Mondiale de l'Astronomie (AMA09). La résolution, qui correspond à une initiative de l'Union astronomique Internationale (UAI) et de l'UNESCO, a été présentée par l'Italie, le pays de Galilée.**

L'année 2009 célébrera ainsi la première utilisation d'une lunette pour des observations astronomiques, une invention qui a ouvert la voie à quatre siècles de découvertes prodigieuses. De nos jours, les télescopes au sol et dans l'espace scrutent en permanence l'Univers dans toutes les gammes de longueur d'onde.

La présidente de l'UAI, Catherine Cesarsky, a déclaré « *L'Année Mondiale de l'Astronomie donne à toutes les nations la possibilité de participer à cette révolution scientifique et technologique* ». Cette année correspondra à une coordination internationale à des fins pacifiques, pour mieux appréhender la recherche de nos origines cosmiques ; c'est un héritage commun qui relie tous les habitants de la planète Terre. Les sciences de l'astronomie représentent des millénaires d'efforts joints par-delà les frontières de lieu, de genre, d'âge, de culture et de race, en parfait accord avec les principes des Nations Unies. Dans ce sens, l'astronomie est un exemple-type du développement scientifique au travers de collaborations et échanges internationaux.

### Contacts scientifiques

A.-Ch. LEVASSEUR-REGOURD  
Présidente AMA09 France  
UPMC Univ Paris 06, IPSL  
Professeur des Universités  
aclr@aerov.jussieu.fr

Françoise COMBES  
Vice-Présidente AMA09 France  
Académie des Sciences  
Astronome  
Observatoire de Paris  
francoise.combes@obspm.fr

### Contacts Presse

Brigitte BOURDON  
Observatoire de Paris  
01 40 51 21 55 / 23 01  
brigitte.bourdon@obspm.fr

Philippe CHAUVIN  
CNRS/INSU  
01 44 96 43 36  
philippe.chauvin@cnrs-dir.fr

Sandra LALY  
CNES  
01 44 76 77 32  
sandra.laly@cnes.fr

Patrick CAPPE de BAILLON  
CEA  
01 64 50 16 49  
patrick.cappedebailion@cea.fr

Catherine SENIOR  
IPSL  
01 44 27 84 41  
catherine.senior@ipsl.jussieu.fr

La présidente du comité de pilotage AMA09 (point de contact en France pour l'Année Mondiale de l'Astronomie), Anny-Chantal Levasseur-Regourd, précise : « *De multiples actions sont dès à présent prévues sur toute la France, expositions, conférences, animations, observations grand public, etc., avec un effort tout particulier en direction de la jeunesse et de l'éducation. Le démarrage international aura lieu à Paris en janvier 2009. Le retentissement de cet événement doit permettre la participation d'un très large public à l'ensemble des manifestations qui seront proposées tout au long de l'année* ».

L'Année Mondiale de l'Astronomie s'adresse à tous. Son but est de faire partager la passion de la découverte, la valeur des méthodes scientifiques et le plaisir qu'il y a à mieux comprendre l'Univers et la place que nous y occupons. Dès à présent, près de 100 pays et 14 organisations se sont engagés à y participer, formant un réseau unique de communicants et enseignants en astronomie.

Pour des informations spécifiques sur l'Année Mondiale de l'Astronomie en France, merci de visiter

[www.astronomy2009.fr](http://www.astronomy2009.fr)

Pour des informations globales sur l'International Year of Astronomy, merci de visiter

[www.astronomy2009.org](http://www.astronomy2009.org)

### Année Mondiale de l'Astronomie

Chargé de projet : Olivier Marco, Observatoire de Paris, astro.2009@obspm.fr  
61 avenue de l'Observatoire, 75014 Paris, France  
Tél. 33 (0)1 40 51 20 61 • fax 33 (0)1 40 51 20 02  
[www.astronomy2009.fr](http://www.astronomy2009.fr)

# Nations Unies

## Assemblée générale

### Soixante-deuxième session

#### 2009, Année internationale de l'astronomie

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 61/185 du 20 décembre 2006 relative à la proclamation d'années internationales,

*Consciente* du fait que l'astronomie est l'une des sciences fondamentales les plus anciennes et qu'elle a apporté et apporte encore une contribution essentielle à l'avancement d'autres sciences et applications dans toute une série de domaines,

*Considérant* que les observations astronomiques influent profondément sur l'évolution de la science, de la philosophie, de la religion, de la culture et de la conception générale de l'univers,

*Notant* que, malgré l'intérêt général que suscite l'astronomie, il est souvent difficile au grand public d'avoir accès aux informations et connaissances concernant cette discipline,

*Consciente* que chaque société a construit, en ce qui concerne le ciel, les planètes et les étoiles, des légendes, des mythes et des traditions qui font partie de son patrimoine culturel,

*Accueillant avec satisfaction* la résolution 33 C/25 que la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a adoptée le 19 octobre 2005<sup>1</sup> pour exprimer son soutien à l'initiative tendant à proclamer 2009 Année internationale de l'astronomie, afin de souligner l'importance des sciences astronomiques et de leur contribution à la connaissance et au développement,

*Notant* que l'Union astronomique internationale appuie cette initiative depuis 2003 et qu'elle s'emploiera à lui donner le plus grand retentissement,

*Convaincue* que l'Année pourrait jouer un rôle crucial, notamment en faisant davantage prendre conscience au public de l'importance de l'astronomie et des sciences fondamentales pour le développement durable, en facilitant l'accès aux connaissances scientifiques fondamentales universelles grâce à l'enthousiasme suscité par l'astronomie, en appuyant l'éducation scientifique formelle et informelle dans les écoles ainsi que par l'intermédiaire des centres et musées scientifiques et d'autres moyens appropriés, en entraînant une augmentation durable du nombre d'étudiants dans les filières scientifiques et technologiques et en encourageant l'acquisition de connaissances scientifiques de base,

1. *Décide* de proclamer 2009 Année internationale de l'astronomie;
2. *Désigne* l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture comme organisme chef de file et centre de coordination de l'Année internationale de l'astronomie et l'invite à organiser à ce titre les activités à entreprendre durant l'Année, en collaboration avec les autres entités compétentes du système des Nations Unies, l'Union astronomique internationale, l'Observatoire européen dans l'hémisphère austral et les associations et groupes astronomiques du monde entier, et note à cet égard que les activités de l'Année seront financées au moyen de contributions volontaires, y compris du secteur privé;
3. *Encourage* tous les États Membres, les organismes des Nations Unies et toutes les autres parties intéressées à mettre à profit l'Année internationale de l'astronomie pour promouvoir à tous les niveaux des initiatives visant à faire prendre davantage conscience au public de l'importance des sciences astronomiques et assurer un large accès aux connaissances et observations astronomiques nouvelles.